

L'Assemblée Générale des enseignants de l'UFR de psychologie de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, convoquée le 9 avril et réunie le 23 avril 2014, a adopté les trois motions suivantes :

Motion 1 :

L'Assemblée Générale s'associe aux nombreuses motions d'UFR et/ou de Départements de l'Université déjà votées pour affirmer la nécessité d'un débat interne avec l'ensemble de la communauté universitaire de Paris 8 quant à la question de la transformation du PRES en COMUE ou en association avec l'Université Paris-Ouest-Nanterre ou d'autres institutions ; l'Assemblée Générale demande à ce qu'une consultation de l'ensemble de la communauté universitaire de Paris 8 soit menée sous la forme d'un vote qui devrait avoir lieu avant toute décision par le Conseil d'Administration quant à de nouveaux statuts pour l'Université.

Motion approuvée par l'unanimité des présents.

Motion 2 :

L'Assemblée Générale demande à ce que les questions relatives aux tranches horaires et contenus des diplômes soient discutées et décidées à l'intérieur de chaque UFR ou Département et non pas imposées de façon uniforme par les instances centrales.

Motion approuvée à l'unanimité des présents.

Motion 3 :

L'Assemblée Générale soutient la position que les maquettes de master de psychologie ne soient pas retravaillées en dehors des intitulés déjà transmis pour mise en conformité avec la nouvelle nomenclature (arrêté du 4 mars 2014) ; l'Assemblée Générale demande une application des nouvelles maquettes de diplômes de master et licence en 2016 et non en 2015.

Motion approuvée à l'unanimité des présents.

Enfin l'Assemblée Générale souhaite qu'une nouvelle assemblée avec présence des personnes BIATOSS et étudiants soit convoquée en fonction de l'évolution de la situation.

-----